

Présidence : Serge MOTTIER

Présents : Estelle ARTU - Yves BOISSERIE - Virginie CHABLAT – Gérard CLAIRE – Philippe DULON — Thomas FOURNERY - Philippe LEPREVOST – Françoise MELTIER – Bernard ROLLAND – Patrick TAFFOREAU - Daniel LANGLAIS - Jacques TUFFIERE - Pascal DELAGE – Dimitri DUBOIS

Excusés : Nausicaa MAINGUY pouvoir à Pascal DELAGE - Odile ESKENAZI - Véronique PIEUX – Christiane JEAN-LOUIS – Petra BAJEAT – André GUIGNE (CRE) – Richard CURSAZ (CTS) - Mickael GENTY (CD85) représenté par Cédric PENAUD et Jacques SOULARD.

Assistent : Alexandra BESCOND (salariée) – Guy COCHARD (CD 49) – Yannick GENDRON (Président CF) – Alain DONIAS (CTS) – Jean Michel MAILLARD – Thibault MANELPHE - Francis RENOUX (CD 44) – Guy COCHARD (CD49) - Richard DELAUNAY (CD 53) – Cédric PENAUD (CD85) – Jacques SOULARD (85)

Ordre du jour

1. Intervention Président
2. Approbation du PV CD du 28/11/2024
3. Intervention du secrétariat général
4. Ordre du jour de l'AG de Ligue
5. Intervention du Trésorier
6. Validation du calendrier estival.
7. Intervention des CTS
8. Parole aux Présidents des comités départementaux
9. Intervention des Présidents des commissions
10. Questions diverses

Intervention du Président

- Beaucoup d'épreuves depuis le dernier CD, nous sommes une ligue très active. De très belles organisations avec toutefois quelques axes de progrès. Succès des Régionaux indoor et des Pré-France, nouveauté interclubs en salle une bonne idée, bons meetings du RCN et du NMA. Belles organisations de cross avec les Régionaux à Pontchâteau et les Pré-France à Challans.
- Intégration de Thibault MANELPHE (CTS), coordinateur de l'ETR : Travail d'accompagnement et relation avec les CTF (cadres techniques fédéraux). Projet Coaches Rentrée 2024 (webinaire). RDV demain soir webinaire ouvert à tous les Présidents de clubs.
- Travail sur le passage de la flamme 53 (animation à LAVAL) et 49 (animation au LION D'ANGERS).
- Développement de Sportregions : une trentaine de clubs est concerné, 23 contrats en cours. L'objectif de 50 clubs adhérents avant la fin de la saison semble probable.
- Malo GOUBIN, notre agent de développement peut être sollicité par les clubs. Nous avons la possibilité d'un deuxième agent de développement à mi-temps payé par la FFA. A nous d'imaginer l'utilisation du 2ème mi-temps.
- Nos équipes de salariés sont à plein régime, il n'y a plus de place pour les aléas. Au programme : France-Jeune, Festi'Marche, Interligues, France Elite à Angers.

Approbation du PV du 28 novembre 2023

- Approbation du PV du 28 novembre 2023 :



Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité

Intervention du secrétariat général

- **Modification des statuts de la ligue – Suppression du règlement intérieur :**

A la demande de la FFA, les Ligues doivent actualiser leurs statuts. Nous avons mis à jour nos statuts qui ont été validés dans un premier temps par Jean Michel MAILLARD pour la CRSR et par le service juridique de la FFA. La CNSR le validera lors de sa prochaine réunion. Nous pouvons donc les faire approuver par l'AG du 30 mars.

Nous avons profité de la mise à jour des statuts pour supprimer le règlement intérieur qui n'apportait pas de plus-value. Nous avons intégré quelques points dans les statuts.

Les nouveautés de ces statuts :

- Le Commission Régionale Running qui prend le même statut que les autres commissions avec une désignation de son Président par le CD Ligue.
- L'intégration d'une Commission des Finances.
- Le mode de scrutin pour les élections du Comité Directeur et la limitation du cumul de mandat du Président.
- Autorisation des réunions du Comité Directeur en visio conférences et des AG électives également.

- **Attribution des places aux JO**

200 places achetées par la ligue soit 4 déplacements en bus de 50 places. Attribution de 120 places via les comités départementaux (dont liste de suppléants) et 80 directement par la Ligue (partenaires, élus, salariés, ETR,).

Les comités ont transmis une liste et des suppléants, un point est fait tous les mardis et les désistements sont remplacés soit par des personnes prises dans la liste des suppléants soit par personnes très investies reconnues par la Ligue et oubliées par les CD.

Prochaine communication : Les modalités pratiques : les détails du transport, les horaires, la réception des billets, etc...

Philippe DULON donne quelques informations complémentaires suite au webinaire Billetterie Paris 2024 du mardi 12 février :

- o Billetterie 100% digitale. Aucun papier ni PDF ne sera émis.
 - o Chaque Ligue devra remplir un tableau associant chaque bénéficiaire à chaque billet.
 - o Chaque bénéficiaire recevra un mail avec un lien l'invitant à télécharger l'application mobile dédiée (disponible sur Apple store et Google Play store). Le billet figurera sur cette application.
 - o Le QR code du billet apparaîtra dans l'application quelques heures avant le début de la session. C'est ce QR code qu'il faudra scanner à l'entrée du Stade de France.
 - o Les spectateurs devront donc obligatoirement être munis d'un smartphone pour accéder au stade.
- **Echéances** : Chaque invité recevra vers fin juin début juillet un mail invitant à télécharger l'application mobile afin de récupérer le billet avec le numéro de siège.

- **Point sur les licences**

Au 18/02/2024 - FFA : 30400 - **LAPL 25931** 5^{ème} ligue (IF 51053 – ARA 32693 – NA 27712 – HF 25731)

	BB	EA	PO	BE	MI	CA	JU	ES	SE	VE	Total
F	74	770	866	861	1037	769	396	254	1026	5898	11951
H	90	893	927	749	655	540	366	335	1344	7541	13440
Total	164	1663	1793	1610	1692	1309	762	589	2370	13349	25391

- La prochaine réunion du Comité Directeur

✓ Le **27 mai** en visio à 20h00

- ✓ AG le **30 mars** à Champagné dans la Sarthe.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale 2024



L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité sous réserve de deux modifications :

- ✓ Rajouter explicitement l'approbation des statuts.
- ✓ Mettre en valeur les interventions Sportregions et le projet Coach Rentrée 2024

Intervention du Trésorier Général

Pas de présentation du compte de résultat ce soir, il reste quelques modifications à la marge à effectuer. Le trésorier remercie Marie et le cabinet d'expert-comptable pour le travail effectué.

En préambule, le trésorier rappelle que nous avons enregistré l'an dernier une perte de 67000 euros. Et qu'il s'était engagé à ce que ça ne se reproduise pas. Dans ce cadre, sur les frais de fonctionnement, les dépenses ont donc été maîtrisées.

La relance du Cross Ouest France 2023 fait apparaître un déséquilibre de 10000 euros (en 2024 ce sera un excédent d'environ 7000 euros). Nous avons décidé de ne comptabiliser la dépense concernant les places aux JO en 2024. L'augmentation de 2 euros votée à l'AG 2023 n'apparaît que pour 4/12^{ème}, elle ne se verra pleinement que sur le budget 2024. Il nous reste à vérifier ce qui pourra être proratisé, notamment, les achats d'équipement. Toutes ces précisions pour vous annoncer que la période 2023-2024 sera positif d'environ 2000 euros.

La Commission des Finances se réunit le 5 mars pour consolider et valider ces données. Nous avons donc un compte de résultat équilibré avec une trésorerie saine.

Nous proposons le maintien des cotisations pour la prochaine saison au niveau actuel.



Le maintien des cotisations approuvée à l'unanimité.

Validation de la circulaire financière 2024. :



Approbation à l'unanimité

Validation du calendrier estival

Philippe LEPREVOST donne quelques précisions.

- ✓ 1er tour interclubs le 28 avril : Nantes, Challans, Montaigu, Angers, Laval, Coullaines.
- ✓ 2eme tour 12 mai : Laval – Angers – Châteauroux.
- ✓ Championnats Régionaux Epreuves combinées Nantes-Beaulieu les 25 et 26 mai.
- ✓ Régionaux U16 Challans, U18 à Séniors à Saumur.
- ✓ 29 juin interrégionaux U16 dans le centre.
- ✓ Championnats Elite à Angers 28, 29 et 30 juin : 3 sessions de 4h00.



Le calendrier est approuvé à l'unanimité.

Intervention des CTS

Thibault MANELPHE - Richard CURSAZ - Alain DONIAS

- Notre mission est d'aller au plus près de clubs, le projet rentrée 2024 en fait partie. Nous avons effectué un Sondage auprès des clubs. Deux problématiques apparaissent :
 - Pas assez de bénévoles (entraîneurs) pour assurer l'accueil
 - Quand il y a des entraîneurs pas assez d'inscriptions.
 - La formation de terrain pour la rentrée 2024 s'appuie sur des situations différences entre comités. Deux formats vont donc être proposés :
 - A la journée au niveau départemental.

- Autoformation au sein des clubs sur une demi-journée.
- Retour sur la CRJ : Nous devons travailler sur l'accompagnement des jeunes sur les compétitions et sur le suivi des jeunes juges devenant juges jeunes (Cadets).
- Bilan formation : Un seul LAPL certifié en encadrement sportif piste, 3 Dirigeants adjoint et 4 Dirigeants. 60 juges répartis sur les trois niveaux. Un seul initiateur formé, c'est trop peu, nous espérons relancer rapidement une dynamique de formation.
- Une information OFA précise que tous les formateurs seront rémunérés.

Performance

- Préparation des France Cadets Juniors : Bonne participation, mobilisation des membres de l'ETR et présence de quelques entraîneurs des clubs. 28 cadets et 14 juniors qualifiés avec la parité homme / femme.
- 16 qualifiés aux Championnats de Lancers longs : 8 Cadets Juniors et 8 Espoirs.
- Meeting Perche de Roubaix : 2 perchistes LAPL à plus de 5m50.
- Bilan des France Elites de Miramas :
 - 20 qualifiés dont 14 du pôle et 5 formés par la route de la performance : Les structures de la ligue marche bien.
 - 14 finalistes, 4 médaillés dont 2 en argent et 2 en or.

Point sur l'activité des 5 Comités départementaux

- 44 ✓ Sportregion : le CD va s'intéresser au sujet pour lui-même et en parler lors de l'AG du CD44
 ✓ CD44 sollicité par la Foire de Nantes. La ligue peut peut-être aider, à voir en fonction des dates.
-
- 49 ✓ Fortement sollicité par les France Elite et relais de la flamme sur deux sites. Allons-nous pouvoir fournir partout.
 ✓ Question : Est-ce que les athlètes nationaux se déplacent pour les AG de comité ? Témoignages du CD44 (challenge), du CD72 (challenge)
 ✓ Essayer d'anticiper sur les calendriers.
-
- 53 ✓ Absent lors de cette partie.
-
- 72 ✓ Statuts du Comité validés et approbation à la prochaine AG.
 ✓ Volonté du Comité de passer à Sport Région.
-
- 85 ✓ Webinaire Jacques Soulard souhaite recevoir le lien.
 ✓ Action flamme prévue
 ✓ Les clubs Vendéen seront répartis au deuxième tour interclubs entre LAVAL et Angers
 ✓ AG 85 programmée dans 10 jours

Intervention des Présidents de Commission

- COT ✓ 15 juges stade et 4 juges hors stade ont été retenus pour les JO.

Estelle	ARTU	JO/PARA
Laurence	BERTON	JO
Bénédicte	BIGNAN	PARA
Philippe	BRUNSCHWIG	JO/PARA
Christophe	DESNOES	JO/PARA
Philippe	DULON	JO/PARA
Bruno	DAUNOIS	JO/PARA
Annie	FLESSATI	JO/PARA
Florent	KERBOURCH	JO
Jean-Yves	LE PRIELLEC	JO/PARA
Michèle	LE PRIELLEC	JO
Pia	LEDUC	JO
Isabelle	LEGEAY	JO/PARA
Mickael	MOTTIER	JO
Aline	MOUQUET	JO/PARA
Bérangère	PAGET	PARA
Edith	RICHARD	JO/PARA
Bernard	ROLLAND	JO/PARA
Patrick	TAFFOREAU	JO/PARA

- ✓ France Elite : travaux en cours sur le stade.
- ✓ Travailler sur les gestes qui sauvent et constituer un pôle secrétariat avec un nombre max de secrétaires.
- ✓ Formation Chefs Juges 23 et 24 mars
- ✓ Création sur la ligue de la formation : Posture de juge arbitre
- ✓ Pour les interclubs, trouver 6 chronos électriques (ce qui semble possible avec 1 par département et celui de la ligue) et trouver 6 juges arbitres.

CSO	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Être vigilant pour les secrétariats : mettre des personnes compétentes et prévenir des disqualifications. ✓ Réaliser un bilan de la saison en salle pour traiter des difficultés rencontrées (secrétariat, disqualification, remarques recueillies lors de la saison...) afin de corriger et proposer des évolutions et améliorations. ✓ Cross : régionaux de cross à Pontchâteau marqués par le manque de bénévole du club organisateur. Belle épreuve et beau parcours, très dur. ✓ Challans : cela s'est globalement bien passé, une douzaine de réclamations. 1998 athlètes classés.
Running	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les courses à label arrivent dès le mois de mars. Tous les juges vont être sur le pont. ✓ PPS non licenciés : Opération test, du mois d'avril au mois de septembre. Obligation à partir du mois de septembre.
CRJ	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Matin des pré-France, réunion de la CRJ, tous les CTF étaient là. Le CR est en cours de rédaction : Calendrier, offre de compétitions aux benjamins, formation. ✓ Jeunes juges : Beaucoup de jeunes juges départementaux en formation. ✓ Des dates de formation régionales en mars en Sarthe et en avril à Nantes. ✓ Certification nationale en mai et juillet : Nombreux candidats de LAPL.
Formation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Webinaire concernant le bénévolat : challenge tutorat de jeunes ✓ Webinaire sur l'éco-responsabilité.
Masters	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Semaine prochaine France masters en salle à Lyon : 1000 inscriptions.
Marche	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préparation du stage, stage de cohésion. (Benjamins à master) ✓ Préparation du Festi'Marche. ✓ 6 Garçons et 6 filles qualifiés aux France jeunes.
Sport Santé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organisation d'une réunion sur la marche nordique (ODJ : Challenge, colloque, épreuve bi-nordique) lundi prochain. ✓ Intervention sur le stage du CREPS sur le dopage et l'anti-dopage. ✓ Intervention au lycée Montaigu sur l'hygiène du sport et sur le dopage dans une nouvelle filière. ✓ Intervention avec le CD44 pour 2 étudiants en droit : mémoire sur la trans identité et le sport. Quelle perception par les athlètes : Pourquoi ne pas faire un questionnaire lors d'un stage.

Questions diverses

Le e-logica sera gratuit. Pas de formation programmée à ce jour

Prochaine réunion du Comité Directeur le **27 mai 2024** en visio à 20h00

Fin 22h50

ORDRE DU JOUR

Assemblée Générale

Samedi 30 Mars 2024 à Champagné

8h45 à 9h30

Accueil et vérification des pouvoirs des clubs

9h45 à 12h30

Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président de la Ligue

- Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
- Mot de bienvenue de Monsieur le Maire
- Mot de bienvenue du Président du Club d'accueil
- Mot de bienvenue du Président du Comité 72
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2023

Allocution du Président de la Ligue

Rapport moral du Secrétariat Général

Bilan annuel de l'activité 2023

Présentation des nouveaux Statuts de la Ligue

→ Approbation des Statuts de la Ligue

Information sur les modalités d'élections du Comité Directeur de la FFA

Intervention des CTS

Focus

Présentation des partenariats Initiatives et Sportsregions

Présentation du « Coach Rentrée 2024 »

Rapport financier par le Trésorier

Présentation des comptes de l'exercice 2023

Rapport du Commissaire aux comptes

→ Approbation des comptes de l'exercice 2023 et affectation du résultat

Présentation du montant des cotisations des licences 2024

→ Approbation du montant des cotisations des licences 2024

Orientations financières et présentation du budget 2024

→ Approbation du budget 2024

Intervention des personnalités

- Jean GRACIA, Vice-Président délégué de la FFA

Remise des distinctions fédérales – promotion 2023

Clôture de l'Assemblée Générale

13h00

Déjeuner offert par la Ligue – sur inscription

CIRCULAIRE FINANCIERE 2023

Effet au 1^{er} Janvier 2024

1- Déplacements – Missions – Dépenses diverses

Procédure :

Les demandes de remboursement de frais seront établies **exclusivement** sur les formulaires de la LIGUE d'ATHLETISME DES PAYS DE LA LOIRE (à demander à la Ligue) **avec adresse précise du déplacement + photocopie carte grise**

Celles-ci seront adressées au service comptabilité de la Ligue et accompagnées **de toutes les pièces originales** justifiant des dépenses réelles, après visa du responsable de la Commission ou du responsable du projet.

A l'exception de celles des Présidents Ligue et CSO, ainsi que celles des CTS. Il sera établi une seule demande de remboursement par feuille et par évènement. Les précisions de date, mission et au titre de quelle commission devront être indiquées.

Les paiements s'effectueront uniquement par virement IBAN, charge à chacun de fournir le document au service comptable à la première demande de remboursement.

1) Abandon des frais par les bénévoles :

A remettre à la Ligue impérativement au plus tard **pour le 31 janvier 2024**

2) Transport :

SNCF tarif : 2^{ème} classe (billets aller-retour), tickets de métro, TRAM et RER sur justificatifs

Transport par route : Calcul de la distance avec le site Internet www.mappy.fr (itinéraires express)
Cette prise en charge concerne les bénévoles et professionnels missionnés par la Ligue (hors athlètes ou candidats aux examens)

0.35 € du km pour une voiture à 1 ou 2 personnes + péages A/R (à partir du 501^{ème} km 0.13€ du km)

0.40 € du km pour une voiture avec 3 personnes minimum (à partir du 501^{ème} km 0.15€ du km)

0.35 € du km pour les déplacements des Professionnels de la Ligue + péages A/R (CTS et Salariés)

Transport *avion et location véhicule* : demande préalable obligatoire à la Ligue avant l'engagement des dépenses.

3) Restauration : Prix maximum remboursé en déplacement : **18 € / repas**

4) Hébergement : Hors actions techniques et sur devis : **80 €** chambre et petit déjeuner

Demande préalable obligatoire au Président ou Trésorier de la Ligue avant la réservation et l'engagement de dépenses.

2- Aides aux compétitions

- 1) **Indemnisation des plateaux repas jury**
- 2) Indemnisation clubs organisation Stadium

Voir annexe jointe

Tout jury présent sur une compétition régionale est à la charge de son club en ce qui concerne le déplacement et l'hébergement

3- Dépenses Diverses

Tout achat (ou fournitures diverses) doit faire l'objet d'une demande préalable obligatoire à la Ligue avant l'engagement de dépenses avec validation par le Trésorier Général ou le Secrétaire Général ou le Président.

4- Pénalités

1) L'absence ou l'insuffisance de jury en fonction des quotas figurant au Bulletin Officiel hivernal et estival entrainera des pénalités validées par le Bureau ou le Comité Directeur de la Ligue.

Cette pénalité sera de 70 € par officiel absent ou n'occupant pas son poste pendant la totalité de la compétition. Le quota de jury demandé à chaque club figure dans le Bulletin Officiel hivernal et estival de chaque saison, il est établi par la CSO.

2) L'absence à l'Assemblée Générale de la Ligue

Ou non la représentation d'un Club, par un pouvoir, donnera lieu à une pénalité de 100 €.

5-Matériel

Achat de matériel par la Ligue

L'achat de matériel pour la Ligue au-delà de la somme de 1.000 € se fera selon la « Procédure d'engagement de dépenses ». Il devra faire l'objet de demandes de devis qui seront examinées par le Bureau et le Comité Directeur.

Prêt de matériel par la Ligue avec une convention de mise à disposition

Vidéoprojecteur : caution de 500 € pour toute personne ou mission hors fonctionnement de la Ligue, avec signature de la convention d'utilisation et de mise à disposition.

Stand promotionnel : caution de 500 € pour toute personne ou mission hors fonctionnement de la Ligue, avec signature de la convention d'utilisation et de mise à disposition.

Talkies Walkies : caution de 500 € pour toute personne ou mission hors fonctionnement de la Ligue, avec signature de la convention d'utilisation et de mise à disposition.

Matériel de Communication : caution de 500 € pour toute personne ou mission hors fonctionnement de la Ligue, avec signature de la convention d'utilisation et de mise à disposition.

Carabines Marche Nordique : caution de 500 € pour toute personne ou mission hors fonctionnement de la Ligue, avec signature de la convention d'utilisation et de mise à disposition

6- Formations

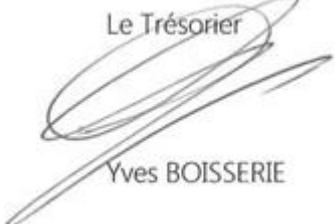
Droit d'inscription des Formations d'entraîneurs :

Voir le livret des Formations sur le site Internet de la Ligue



Serge MOTTIER
Président de la Ligue PL

Le Trésorier



Yves BOISSERIE



Circulaire financière annexe au cahier des charges à l'attention des clubs organisateurs de compétitions régionales

Dans le cadre de notre politique de valorisation de nos bénévoles, il est important de consacrer cette dépense à la qualité de leur accueil.

- ⇒ Café accueil obligatoire pris en charge par le club organisateur
- ⇒ Plateau repas ou équivalent 2 sandwiches – un fruit et une pâtisserie + 1 bouteille eau + 1 café
Nous ne rembourserons que les frais réels engagés sous présentation des justificatifs avec un plafond de 10€/juges et par jour (justification hors achat buvette)
- ⇒ 2 Boissons offertes par la Ligue à prix d'achat
- ⇒ + 40€ de frais fixes pour l'ensemble de la compétition y compris sur 2 jours
- ⇒ Indemnisation club organisateur au stadium de Nantes pour l'ensemble de la compétition y compris sur 2 jours
 - 100€ clubs Nantes et Métropole
 - 200€ clubs à – de 100 km aller/retour
 - 400€ clubs à + de 100 km aller/retour

CALENDRIER ESTIVAL - Proposition

MOIS	JOUR	DATE	MEETING	CLUB	LIEU	FORMAT
AVRIL	Sam ou Dim	27 ou 28	Premier Tour Interclubs	Ligue	Multi sites	Interclubs
MAI	Sam ou Dim	5	Tour régional printanier Equip'Athlé U14/U16	Ligue	Nantes-Beaulieu et Mayenne	Challenge
	Dim	12	Finales championnats de France des Clubs	FFA + Ligue + clubs	Multi sites	Interclubs
	Sam et Dim	25 et 26	Championnats régionaux d'Epreuves Combinées	Ligue		Championnat
JUIN	Sam	8	Championnats régionaux individuels U16	Ligue	CHALLANS candidat	Championnat
	Sam et Dim	15 et 16	Championnats régionaux U18 à Seniors	Ligue	SAUMUR	Championnat
	Dim	23	Championnats régionaux Pointes d'or U14/U16	Ligue	COULAINES	Championnat
	Sam	29	Championnats interrégionaux U16 (CEN-PL)	Ligue CENTRE		Championnat
	Ven-Sam et Dim	28-29 et 30	Championnats de France Elite	FFA + Ligue	ANGERS	Championnat
JUILLET	Sam et Dim	6 et 7	Pré France U18 et + 4 Ligues	Ligue CENTRE		Championnat